

Contexte

La collecte de données naturalistes est, en Bretagne, assurée par de nombreux amateurs, dans un cadre associatif ou non, et par les salariés de divers organismes (bureaux d'études, structures scientifiques publiques, collectivités territoriales...). Cette collecte répond généralement à une volonté d'améliorer les connaissances en vue de la mise en place d'opérations d'aménagement du territoire ou d'actions de préservation de la nature.

Les collectivités doivent développer sur leur territoire des politiques d'aménagement qui prennent en compte la biodiversité. Pour ce faire, la connaissance de cette biodiversité leur est fondamentale. Certains projets ont pour ambition de mutualiser cette connaissance à l'échelle régionale. Ainsi en est-il de l'action Connaissances B8.2 du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : elle vise à mettre à disposition, auprès de toutes les collectivités de Bretagne et plus globalement à tous les acteurs de la biodiversité, des données de localisation d'habitats et de stations d'espèces, données collectées et structurées selon des protocoles harmonisés au niveau régional.

La plateforme GéoBretagne, mise en place par les services de l'Etat et la Région, est l'un des outils répondant à ce besoin de mutualisation. Elle a pour objectif de faciliter les échanges et le partage de données. Sa mise en œuvre permet aux acteurs publics de respecter les obligations induites par la directive européenne Inspire en matière d'accès à l'information environnementale et d'interopérabilité des bases. GéoBretagne n'a pas vocation à se substituer aux bases de données existantes mais à faciliter l'échange entre producteurs et utilisateurs de données.

Actuellement, les données concernant le patrimoine naturel en Bretagne proviennent de sources multiples et sont produites selon des protocoles et formats différents, dans des contextes variés. L'absence d'un dispositif régional d'échange de données naturalistes freine la mise en œuvre d'un partage des données récoltées et leur mobilisation dans le cadre des politiques publiques environnementales. Un tel dispositif est donc à construire en Bretagne, en tenant compte des recommandations européennes (Directive Inspire) et démarches engagées au niveau national concernant le SINP (Système d'information sur la nature et les paysages).

Au niveau technique, le partage de données passe nécessairement par la définition d'un standard de données (en particulier des données d'occurrence de taxons). Celui-ci doit permettre une interopérabilité des bases au niveau régional et national (plateformes régionale et nationale du SINP).

Objectif du groupe de travail

Définir un modèle standard des données naturalistes (champs communs à adopter dans les différentes bases de données, définition des règles techniques de partage des données métadonnées...) afin de faciliter les échanges entre partenaires et de permettre la mise à disposition de données auprès de l'ensemble des acteurs, notamment des collectivités.

Le protocole SINP¹ mentionne un certain nombre de règles (liées à la directive Inspire notamment) pour la mise en place des standards d'échange au niveau régional et national. Il est appelé à servir de base de discussion pour la définition du standard régional afin de pouvoir répondre régionalement à cette dynamique nationale.

Périmètre de la réflexion

Les données concernées en priorité portent sur les taxons (espèces, sous espèces), les syntaxons (groupements végétaux) et les habitats (« milieux » au sens de Corine Biotope, Eunis...) dont l'occurrence (absence/présence) est spatialement connue (géoréférencée).

Le modèle standard s'inscrira dans le cadre national du SINP et s'appuiera sur les expériences réussies en Bretagne ou dans d'autres régions françaises, comme en Languedoc-Roussillon², ou sur des travaux en cours (par exemple au sein des conservatoires botaniques nationaux ou la structuration de la base de données Oiseaux marins nicheurs par l'Orom).

La notion d'interopérabilité concerne tant la structuration des fichiers et des métadonnées que les référentiels géographiques, taxonomiques, coordonnées, etc. nécessaires pour une donnée partagée par tous.

Les réflexions du groupe de travail se nourriront de plusieurs expériences et travaux (travaux du groupe de travail "données cartographiques TVB", expérience du CBN de Brest en termes de mutualisation de données flore ...). Elles alimenteront par ailleurs les travaux du groupe de travail "clauses techniques" destiné à proposer des cadres méthodologiques partagés aux études publiques s'intéressant au patrimoine naturel.

Le travail sur la structuration des fichiers et des métadonnées permettra d'évoquer les questions liées à la précision géographique des données et à la diffusion des données selon différents niveaux de précision.

Livrables attendus

- Liste et description des champs du standard de données d'échange (types d'information à recueillir a minima, précision minimum des données à mettre en commun, référentiels taxonomiques à utiliser pour le partage et les exports...).
- Format des métadonnées associées et si possible un premier jeu de métadonnées comprenant notamment : l'objet des données, les conditions de production, de validation, les sources des données, les protocoles d'inventaires, les conditions ou restriction d'utilisation, etc.
- Liste des référentiels nécessaires pour une donnée interopérable.

Planning prévisionnel

Livrables finalisés fin 2016.

Animation du groupe de travail

L'animation du groupe de travail est assurée conjointement par le GIP Bretagne environnement et le Conservatoire botanique national de Brest. L'animation consiste en la gestion des réunions : préparation de la thématique, invitation, animation de séance, compte-rendu.

La mise à disposition des informations relatives à la vie du groupe de travail – compte-rendu, documents -sera gérée *via* l'espace dédié sur la plateforme GéoBretagne cms.geobretagne.fr/biodiversite et les invitations aux réunions *via* la mailing liste geobretagne@googlegroups.com (mailing liste commune à tous les pôles métier GéoBretagne).

¹ <http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/standardsinpooccurrencetaxonv1.pdf>

² <http://www.naturefrance.fr/languedoc-roussillon/espace-telechargement/formats-de-donnees-et-metadonnees>